Compléter sa pratique de l'activité de sécurité des grands événements pour exercer l'activité d'agent de prévention et de sécurité

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous.
Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste.
Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Objectifs

Permettre aux bénéficiaires titulaires du CQP PSGE de compléter leur formation pour obtenir la spécialité "Surveillance et gardiennage". La présente certification est une certification de compétences complémentaires pour exercer le métier plein et entier d'Agent de Prévention et de Sécurité, par l'obtention de la certification.

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Effectuer les tâches minimales communes à toutes les entreprises de sécurité en surveillance humaine et électronique, télésurveillance et vidéoprotection, protection rapprochée, sûreté aéroportuaire, transport de fonds.
- Exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité : protéger, alerter et secourir pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- Gérer les événements, effectuer les palpations de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.
- Se maîtriser pour agir de manière appropriée dans les situations à risques aggravées.

La formation vise l'obtention du Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité (RNCP N° 36648) afin de permettre une insertion professionnelle dans le secteur.

Présentation des certifications

Certification : Compléter sa pratique de l'activité de sécurité des grands événements pour exercer l'activité d'agent de prévention et de sécurité

- Code : RS6359
- Niveau de qualification : niveau 3
- Date d'enregistrement : 19/07/2023
- Date d'échéance de l'enregistrement : 19/07/2026
- Certificateur : Association pour le développement de la formation professionnelle dans la branche sécurité privée

Les épreuves de certification se dérouleront dans des centres agréés, conformément aux exigences réglementaires pour la délivrance du Titre à Finalité Professionnelle (TFP)
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 40 min

L'examen de certification comprend :

- Mise(s) en situation professionnelle : 1h30
- Entretien technique : 15 min
- Questionnaire professionnel : 45 min
- Entretien final : 10 min

L'examen se déroule sur les centres de formation d'Envergure et de ses partenaires en fonction du lieu de la formation.

Retrouvez toutes les informations sur la certification, les équivalences et passerelles sur la fiche RNCP accessible directement sur le site France Compétences.

Contenu pédagogique

Module d'intégration : 7h

Bloc 1 de PSGE vers APS

- UV 2 – Module environnement juridique
- UV 3 – Module gestion des conflits
- UV 4 – Module stratégique
- UV 5 – Module prévention des risques d'incendie
- UV 7 – Module de sensibilisation aux risques terroristes
- UV 8 – Module professionnel
- UV 10 – Module surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV 11 – Module gestion des risques
- UV 13 – Module gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV 14 – Module industriel spécifique

Préparation à la certification + bilan : 14h
Préparation à l'après formation : jusqu'à 7H
Remise à niveau : jusqu'à 5h

Examen CCC : 7h

Présentation du / des métiers visés

L'agent de prévention et de sécurité exerce ses missions au sein de sociétés de sécurité privée (entreprises prestataires répondant à des besoins chez des donneurs d'ordre), d'entreprises (emploi direct dans des services internes de sécurité), dans les structures d'hébergement ou de soins, ... en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...).

La taille des entreprises varie selon le secteur (événementiel, transport et logistique, industrie, tertiaire, grande distribution, commerce, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, ...).
Elle s'exerce en H24, 7/7, les fins de semaine, jours fériés, de nuit et peut être soumise à des astreintes.

L'activité peut s'effectuer en poste de sécurité et/ou en mobilité. Le port d'une tenue professionnelle est obligatoire sauf exception, et un dispositif d'alarme ou de protection du travailleur isolé (DATI / PTI, ...) peut être requis.
Il travaille généralement sous la responsabilité d'un responsable hiérarchique direct (responsable d'exploitation, chef de secteur…) ou délégué (chef d'équipe, chef de poste…).
Il devra parfois, dans le respect de la loi et des consignes, faire face à des situations conflictuelles ou à risque, et réagir de façon appropriée pour mener sa mission à bien.

Type d'emplois accessibles :

- Agent de prévention et de sécurité
- Agent de surveillance et de gardiennage
- Agent de sécurité privée
- Agent rondier en sécurité privée
- Agent d'intervention mobile en sécurité privée
- Agent de sécurité pré-vol
- Agent de sécurité arrière-caisse

Prérequis

Avoir la certification PSGE en cours de validité

Projet professionnel et besoin de qualification :

- Avoir un projet professionnel clairement défini et validé avec un conseiller France Travail.
- Démontrer un besoin de qualification spécifique dans le domaine de la sécurité privée.

Disponibilité et flexibilité :

- Accepter de travailler selon des horaires décalés,
- incluant le travail de nuit et les week-ends.

Casier judiciaire :

- Posséder un casier judiciaire vierge pour pouvoir exercer des fonctions de sécurité.

Compétences linguistiques :

- Avoir une bonne compréhension écrite et orale, ainsi qu'une bonne élocution.
- Atteindre le niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Autorisation préalable du CNAPS :

- Être en possession d'un numéro d'autorisation préalable délivré par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité), en cours de validité, pour l'entrée en formation.
- Certificat médical de moins de 3 moins (arrêté du 02 mai 2005)
- Titre de séjour depuis au moins 5 ans (art. 23) pour les ressortissants étrangers demandant une autorisation préalable.

Public cible

Personnes à la recherche d'un emploi, inscrites à France Travail.
Attention particulière pour les publics prioritaires :

- Sans condition de diplôme, les demandeurs d'emploi :
  - Allocataires du RSA
  - Bénéficiaires de l'obligation d'emploi
  - Séniors de 55 ans et plus
- Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans jusqu'à niveau bac+2 non obtenu (infra 5)
- Demandeurs d'emploi de 26 à 54 ans sans le baccalauréat (infra 4)
- Demandeurs d'Emploi résidants en QPV

Durée

Durée du parcours et rythme établi en fonction des résultats des positionnements.

109 heures formation technique (30h hebdo)

+ RAN + Soutien personnalisé : en fonction des résultats au test de positionnement
+ Préparation à l'après formation

Distanciel synchrone limité à 10H pour la préparation la certification et à l'après formation

Modalités d'accès

Les candidats peuvent s'inscrire :

- Via l'auto-inscription sur l'espace personnel France Travail du demandeur d'emploi : https://candidat.pole-emploi.fr/formations
- Via la centrale d'appels Envergure dédiée au groupement 01.86.26.63.90
- Dans les centres Envergure et des membres du groupement du lundi au vendredi, de 09h00 à 17h00.
- Sur le site internet d'Envergure www.envergure.eu
- Sur KAIROS (via les conseillers France Travail)

Délais d'accès

Délai d'accès : minimum : 1 mois, ces délais peuvent s'allonger pour les publics en situation de handicap.

Modalités pédagogiques

Les parcours de formation sont proposés selon les modalités suivantes :

- Ateliers collectifs en présentiel et/ou distanciel
- Ateliers tutorés
- Accompagnement individuel
- Méthodes actives et participatives
- Transmission et expérimentation concrète
- Autoformation

Modalités Techniques

- Espace de formation avec salles
- Bureaux et plateau technique
- Plateforme LMS - supports pédagogiques
- Ordinateurs et vidéoprojecteur
- Connexion Internet Imprimante

Modalités de suivi et d'accompagnement

Le formateur accompagne les travaux individuels et de groupe, évalue la compréhension en cours de formation, réalise les ajustements en termes d'individualisation.

Les outils de suivi et d'accompagnement :

- Feuilles de présences signées par demi-journée
- Évaluations en Cours de Formation (ECF) tout au long du parcours
- Évaluation finale des compétences
- Questionnaire de satisfaction

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis :

- Au démarrage : test de positionnement
- En cours de formation :
  - Quizz, QCM
  - Évaluations en cours de formation
  - Bilan de fin de formation

Évaluation de la satisfaction :

- En fin de formation

Dates de la formation

Dates communiquées en information collective.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter notre référent handicap :
Mme Noémie BRETON CREDEVILLE : noemie.bretoncredeville@envergure.eu

Indicateurs de performance

Au 1er semestre 2024 :

- Nombre d'apprenants formés : 168
- Taux de réussite à l'examen : 98,5%
- Taux de satisfaction globale : 90%

Tarifs

Formation financée par FRANCE TRAVAIL et gratuite pour les bénéficiaires.

France Travail

Lieux de formation

Centres en Ile de France :

- Paris 12è, 14è
- Mareuil-les-Meaux
- Les Mureaux, Montigny-le-Bretonneux
- Evry Courcouronnes, Massy
- Gennevilliers, Colombes
- Drancy, Montreuil, Pantin, Épinay-sur-Seine
- Choisy-le-Roi, Boissy-Saint-Léger, Ivry-sur-Seine
- Sarcelles, Roissy-en-France

Contact

Mme Flora SOTO : flora.soto@envergure.eu

Co-traitants

Sous-traitants